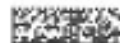




Assurance PLAISANCE
n° AT 699 935

014119711832310881718892106*
36037_000000000000_GCO_17_3_DO_16277941_390240_■



00-3000-1000-123000000

M GUELAUD OLIVIER
9 RUE GALLIENI
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Attestation d'assurance navigation de plaisance

Paris, le 1er octobre 2023

Generali Iard atteste que l'assuré

M GUELAUD OLIVIER
9 RUE GALLIENI
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

est titulaire du contrat PLAISANCE n° AT 699 935 qui garantit le bateau de plaisance :

- marque : JEANNEAU
- modèle : SUN FAST 3200

contre les risques suivants :

- dommages causés par le bateau aux ouvrages du port,
- renflouement et retraitement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port et du chenal d'accès,
- dommages corporels et matériels causés aux tiers par le bateau et engageant la responsabilité civile de son propriétaire.

La présente attestation est valable du 22 novembre 2023 au 21 novembre 2024, sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations



FILIP200 / 537086411